

---

## Gâtés, nos étudiants ?

On demande aux étudiants universitaires de payer 265 millions \$ de plus en 2016-2017. On les traite d'enfants gâtés, de privilégiés, saignant la classe moyenne.

Pendant ce temps, Québec donne 3,3 milliards \$ par année aux entreprises québécoises en subvention et crédit d'impôt, soit 1,8 milliard \$ de plus qu'en Ontario (stats. année 2008-2009), et cela ne comprend pas les pertes de revenus dues aux tarifs préférentiels grandes entreprises d'Hydro-Québec.

C'est encore plus étonnant quand on considère que le PIB par habitant du Québec représente 83 % de celui de l'Ontario, et sa population 60 % de celle de

l'Ontario, ce qui donne une capacité de subventionner les entreprises d'environ 50 % de celle de l'Ontario. En bref, le Québec est moitié moins riche, mais donne 83 % de plus à ces entreprises dites « privées » que l'Ontario.

Ces 265 millions \$ qu'on demandera aux étudiants représentent donc un gros 8 % des subventions aux entreprises, ou une augmentation de 0,4 cent le kilowatt/heure pour le tarif grande entreprise. Ces étudiants, qui feront sûrement partie des contribuables gagnant plus de 50 000 \$ par année, paieront pour le reste de leur vie 73 % du total de l'impôt des particuliers perçu par Québec.

On dit aussi que ces étudiants sont choyés par rapport à leurs

collègues ontariens. S'ils habitaient en Ontario, ces étudiants paieraient certes plus cher en frais de scolarité (16 000 \$ de plus au total pour un bac), mais paieraient nettement moins d'impôt pour le reste de leur vie (en moyenne 5000 \$ par année). Après trois ans, notre diplômé ontarien est déjà gagnant par rapport au diplômé universitaire québécois.

Ah oui, j'oubliais, on demandera aussi à cette future vache à lait de payer notre dette, nos retraites et nos soins de santé. Vraiment super comme équité générationnelle.

**Marc Frappier, Ph.D.**

Professeur titulaire  
Université de Sherbrooke

---